

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6336**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine : Droit, Economie, Gestion - Mention : Droit privé et Sciences criminelles - Spécialité : Sciences criminelles

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paul Cézanne(Aix-en-Provence) Aix-Marseille III , Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université d'Aix-Marseille III, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel : - conseille l'entreprise, l'administration, l'organisation concernée et ses membres particulièrement en matière de risque

pénal,

- élabore des consultations juridiques sous forme d'analyse comme de synthèse,
- suit l'instruction de dossiers juridiques,
- prend part au règlement de contentieux et à la prévention de litiges éventuels.

Il a acquis les compétences nécessaires pour : -entreprendre une recherche doctorale de haut niveau

-utiliser les bases de données juridiques, assurer une veille réglementaire et jurisprudentielle, puis analyser et traiter toutes les données juridiques, les textes, les décisions des cours et tribunaux, les articles de doctrine et les instruments documentaires sur les données juridiques

-développer des relations professionnelles avec des juristes d'autres cultures juridiques

-situer toute question de droit dans son contexte économique ou social

-rédiger de manière approfondie une note analytique ou synthétique (selon le cas) ou un rapport à caractère juridique afin d'assurer la diffusion de l'information juridique et d'apporter une réflexion appropriée

-prendre part au règlement de contentieux et de litiges éventuels,

Il est formé aux techniques de communication à l'écrit comme à l'oral.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce diplômé travaille en entreprise, en cabinet d'avocat ou de consultant, dans une association, l'administration ou une organisation non gouvernementale française, européenne ou internationale.

Enseignant chercheur (sous réserve de la réussite à un concours de maître de conférences ou de professeur) ou chercheur (sous réserve de la réussite à un concours de chargé de recherche) Magistrat (sous réserve de la réussite au concours d'accès à l'école nationale de la magistrature)

Avocat (sous réserve de l'obtention du Certificat d'accès à la profession d'avocat)

Membre de l'administration : greffe, police, gendarmerie, administration pénitentiaire, protection judiciaire de la jeunesse (sous réserve de la réussite au concours d'accès)

Juriste d'entreprise

Juriste dans les organisations internationales et dans l'Union européenne

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1904 : Magistrature

K2108 : Enseignement supérieur

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Durée du parcours La durée du parcours du Master est de 4 semestres.

Elle est structurée en 11 unités d'enseignements (UE), 6 en Master 1 et 5 en Master 2

Le volume horaire total est de 514 heures : 354 heures en s1 et s2 et 160 heures en s3 et s4.

Contenu des unités d'enseignement

semestres 1 et 2: l'étudiant choisit 12 cours *: 8 au premier semestre dont 2 avec TD,

4 au second semestre dont 2 avec TD.

(*) Au choix dans la liste suivante :

Semestre 1 : Droit international privé (TD) ; Libertés et droits fondamentaux (TD) ; Grands principes de droit processuel (TD); Droit patrimonial de la famille I ? Droit des régimes matrimoniaux (TD); Comptabilité générale
Histoire des idées politiques ; Droit de la biomédecine ; Argumentation et raisonnement juridique (TD) ;
Histoire de la pensée juridique ; Grands systèmes juridiques comparés ; Droit de la consommation et du crédit
Histoire des obligations ; Droit des responsabilités professionnelles ; Principes des contrats spéciaux publics et privés
Droit et religion ; Droit des instruments de paiement ; Droit de la nationalité et condition des étrangers
Droit international pénal ; Espace judiciaire européen ; Semestre 2 : Droit patrimonial de la famille II Droit des successions et des libéralités (TD); Droit pénal spécial (TD); Droit pénal des affaires (TD); Voies d'exécution (TD); Droit comparé et européen des obligations ; Droit des entreprises en difficulté ; Contentieux social ; Système de common law en anglais ; Histoire de la justice ; Histoire de la famille ; Criminologie ; Droit rural; Droit pénal des mineurs.

A partir du choix des étudiants, l'organisation semestrielle se structure ainsi :

1er Semestre :

UE1 [12 Ects] (69h) (Enseignements fondamentaux + TD) : Choix de 2 cours avec TD

UE2 [18 Ects] (144h) (Enseignements fondamentaux) : Choix de 6 cours sans TD (autres que ceux choisis en UE1)

2ème semestre :

UE3 [12 Ects] (69h) (Enseignements fondamentaux + TD) : Choix de 2 cours avec TD

UE4 [6 Ects] (48h) (Enseignements fondamentaux) : Choix de 2 cours sans TD (autres que ceux choisis en UE3)

UE5 [6 Ects] (Tutorat - obligatoire). L'un des trois exercices au choix : Rapport de recherche encadré ; Stage (à effectuer entre le quatrième semestre de la licence et le second semestre du Master I) ; Préparation d'un concours de plaidoirie.

UE6 [6 Ects] (24h) Langue.

semestres 3 et 4: l'étudiant suit les cours suivants :

UE1 : Première unité théorique sur les cadres subjectifs de la matière pénale : les personnes (15 Ects)

Module 1 : Accusés (20h)

Module 2 : Victimes d'infraction (20h)

Module 3 : Mineurs (20h)

UE2 : Seconde unité théorique sur les cadres objectifs de la matière pénale : le droit pénal (15 Ects)

Module 1 : Droit pénal européen (20h)

Module 2 : Droit international pénal (20)

Module 3 : Droit pénal comparé (20h)

UE3 : Première unité de méthodes de recherche en sciences pénales (6 Ects)

Module 1 : Droit pénal spécial et des affaires (10h)

Module 2 : Procédure pénale (10h)

UE4 : Seconde unité de méthodes de recherche en sciences criminologiques (6 Ects)

Module 1 : Criminologie (10h)

Module 2 : Pénologie (10h)

UE5 : Mémoire (18 Ects)

Module 1 : Rédaction du mémoire

Module 2 : Soutenance du mémoire

Modalités de la certification

La certification est obtenue dès lors qu'il y a eu séparément validation des semestres 1 et 2 et des semestres 3 et 4.

Semestre 1 et 2

La validation des semestres 1 et 2 (30 crédits chacun) se fait soit par l'obtention et la capitalisation de chacun des semestres qui la compose, soit par compensation entre les semestres 1 et 2 du master 1.

Semestre 3 et 4

La validation des semestres 3 et 4 (30 crédits chacun) est validée soit par l'obtention et la capitalisation de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre les deux semestres qui la composent.

La certification s'obtient après un contrôle par examen terminal.

Une épreuve écrite de 5 heures portant sur le groupe des matières de l'UE1 ou de l'UE2 (au choix de l'étudiant) : 15 crédits.

Une épreuve orale d'une demi-heure (préparation 1h30) portant sur le groupe de matières de l'UE qui n'a pas fait l'objet de l'écrit : 15 crédits.

Les matières de l'UE3 (6 crédits) et de l'UE4 (6 crédits) font chacune l'objet d'un contrôle continu sur la base d'un rapport d'étude et de recherche.

L'épreuve de l'UE5 consiste en la rédaction (15 crédits) et en la soutenance (3 crédits) d'un mémoire.

La réinscription des étudiants dans le Master est cependant soumise à l'évaluation du jury d'examen.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury composé d'enseignants
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury composé d'enseignants
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Jury composé d'enseignants
Par expérience dispositif VAE	X		Jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Autres certifications : Convention avec l'Université de Catania (Italie) pour le doctorat franco-italien en politiques européennes Cadre 9	

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 21 octobre 2008 Réf : 2008-1027

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation : article L 613-3

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Création historique

Ancien Master recherche Matière pénale rattaché alors au domaine droit

Nombre de titulaires de la certification :

2005-2006 : 25 (7 hommes / 18 femmes)

2006-2007 : 22 (7 hommes / 15 femmes)

2007-2008 : 24 (3 hommes / 21 femmes)

Autres sources d'information :

<http://www.univ-cezanne.fr/>, <http://www.validationdesacquis.univ-cezanne.fr/>, poip.aix@univ-cezanne.fr

Lieu(x) de certification :

Université Paul Cézanne Aix-Marseille 3, Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille, 3, avenue Robert Schuman, 13628 Aix-en-Provence cedex 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Aix en Provence

Historique de la certification :

Remplacée par la fiche nationale 32278